

St GEORGES, le 12/10/07,

M. CHARREYRON Joseph  
Administrateur des AMIS de St GEORGES  
33 Rue des MOINEAUX  
17 110 St GEORGES de DIDONNE

OK



CNDP  
Commission Particulière du Débat Public  
Projet de Terminal Méthanier au VERDON  
17 Cours du CHAPEAU ROUGE  
33 000 BORDEAUX

A l'attention de M. Louis Julien SOURD

**Objet : Questions que nous n'avons pu poser lors du Débat Public Royannais.**

Monsieur Le Président,

Je vous remercie tout d'abord des réponses apportées dans votre courrier du 08/10/07, qui m'amènent à en poser d'autres par votre intermédiaire à la Sté 4GAS, puis à vos services.

**Questions à la Sté 4GAS :**

1°) Comment se fait-il que la prise d'eau en Gironde de l'unité de regazéification se trouve en aval de celle de rejet d'eaux chlorées : La logique et l'écologique voudraient que l'eau pompée ne soit ni déjà pré-chlorée ni pré-chauffée lors d'un rejet antérieur en amont ; ce recyclage partiel risquant d'augmenter progressivement la concentration en chlore et la température d'une partie des eaux réutilisées ?

2°) Comment la Sté 4GAS peut-elle envisager l'implantation éventuelle ultérieure d'une unité « Azote », sans inclure ses exigences de faisabilité dans le dossier préliminaire d'étude des risques qu'elle doit remettre le 18/10 ; cela redonnerait le sérieux nécessaire à l'examen de son projet, en clarifierait les contraintes sécuritaires (sans doute plus pénalisantes), pour les acteurs du Débat Public, en allant au-delà des exigences d'un simple terminal méthanier ?

3°) La Sté 4GAZ « ne transporte pas, n'achète, ni ne vend ou distribue du Gaz » ; dans ces conditions comment peut-elle juridiquement prendre seule position sur l'étude préliminaire du transport maritime du GNL, et des risques liés à cette activité ; sa responsabilité civile et pénale seront-elles recherchées en cas d'erreur d'appréciation initiale des risques et des moyens de sécurité mis en œuvre à l'issue d'un sinistre maritime, si ces missions ne figurent pas explicitement dans ses Statuts et son Objet Social ?

4°) Comment Gérard NIJBOER, peut-il déterminer péremptoirement des périmètres d'inflammabilité aussi restreints, sans prendre en compte le vent au sommet de ses installations (37 m au dessus du niveau naturel du sol, compte tenu des 3 à 4 m enterrables juste au dessus de la nappe phréatique, selon sa réponse écrite du 08/10) ?

5°) les Fréquents et Violents Orages dont est couramment victime l'estuaire de la Gironde, ont-ils été pris en compte pour les *risques d'inflammation du méthane par la foudre*, tant lors de son transfert que de son stockage ?

La DRIRE est-elle consultée pour fixer les périmètres de sécurité, à partir des schémas pétroliers existant et des historiques météorologiques de la Pointe de Grave ?

Le risque *d'enflammer à distance les pins maritimes du Médoc* est bien réel ; le dernier exemple de propagation des incendies en Grèce de 2007 devrait être pris en compte !

#### **Questions à vos Services :**

6°) Quels Organismes Publics ou Privés, français ou étrangers, sont *habilités à mener les études préliminaires de risques liés au Transport Maritime et au Stockage Terrestre de Gaz Naturel*, liquéfié ou non, et à quantifier les moyens de lutte contre les nuisances sonores, pollutions aquatiques et atmosphériques, et leurs conséquences pour les Populations à Risque, ainsi que pour la Faune (ornithologique & piscicole) et Flore de l'estuaire ?

7°) De quel budget « d'études d'impact » initiales et de « moyens de contrôle des Risques » disposent les 2 autres candidats aux projets Dunkerquois et Havrais ;

Car nous avons l'impression pour l'instant que le Candidat 4GAS attend du Débat Public qu'il fixe à travers ses intervenants et opposants le niveau de sécurité exigé, avant de se prononcer sur les moyens qu'il compte ou non mettre en œuvre pour y faire face !

En cela *il n'est pas crédible que le futur exploitant (Non Français) du Terminal Méthanier fixe seul les éléments de son propre cahier des charges ;*

La déontologie devrait imposer aux dirigeants de la Sté Etrangère 4GAS de *confier les recherches et chiffrages préliminaires à des Organismes d'Etudes et de Conseil Français ou Européens indépendants et universellement reconnus !*

8°) Pourquoi l'estimation des besoins en Gaz Naturel de la Région Sud Ouest n'a-t-elle pas fait l'objet d'un *chiffrage préalable à tout projet d'importation de Gaz*, prenant notamment en compte les ultimes positions arrêtées par les Conseils Généraux, tel celui de Charente Maritime qui refuse désormais le financement de toute installation de chauffage collectif à base de Gaz, de Fuel ou Electrique, accordant la priorité aux Energies Renouvelables.

9°) Pourquoi un Débat Public de cette ampleur, n'est-il pas systématiquement accompagné par les Responsables des Administrations Centrales, Régionales et Départementales concernées des deux rives : Secrétaire d'Etat aux Transports, Direction des Affaires Maritimes d'Aquitaine, DDAF, DDE, DRIRE, DRASS, CAUE, Conservatoire du Littoral, Directions des Energies, des Sites et de la Nature, de la Mer et de la Coopération... ?

Comment le Secrétaire d'Etat aux Transports, en charge de la partie Maritime de ce dossier, et candidat à la Mairie de St GEORGES de DIDONNE, n'est-il pas convié à ces Débats ?

10°) En cas de non-respect par la Sté 4GAS du calendrier de ses Engagements à la remise des dossiers d'Etudes préliminaires, *de quels pouvoirs disposez-vous pour proroger le Débat Public voire rejeter définitivement le pré-dossier de candidature de cette Entreprise ?*

Votre réponse écrite m'obligerait ; je ne manquerai pas de la diffuser à l'ensemble des Associations Environnementales des 2 Rives concernées.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

**Joseph CHARREYRON.**

